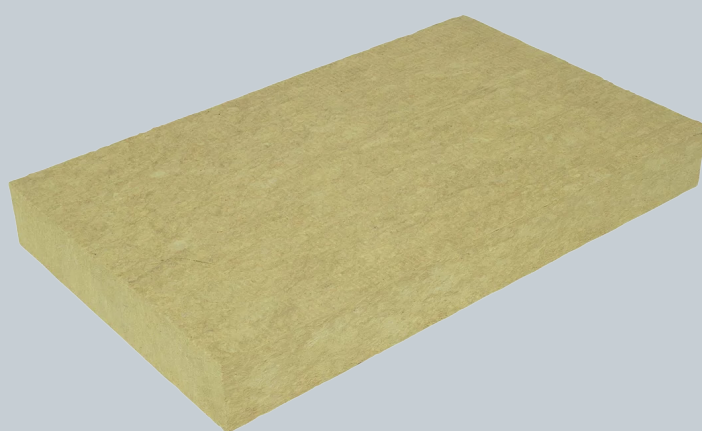


DDP-X

Laine de roche

EN 13162 / sia 279.162
MM-EN 13162-T5-DS(70,-)-DS(70,90)-CS(10)90-TR15-PL(5)800-VIS-VWL(P)



DDP-X

Panneau isolant pour toitures en laine de roche homogène, incombustible, isolant thermique et acoustique, résistant à la compression, hydrofuge, perméable à la diffusion, indéformable en cas de changements de températures, chimiquement neutre et compatibles avec des bitumes chauds.

Highlights

- Panneau isolant pour toitures plates laine de roche

Build on us.

DDP-X



Domaines d'application

Isolation thermique et acoustique et prévention incendies pour les toitures plates qui ne sont ni accessibles ni ventilées sur tous les supports habituels, avec une plus grande résistance à la compression et à des charges ponctuelles pour les toitures plates plus sollicitées (par ex. les toits avec lestage, végétalisation extensive ou installations photovoltaïques).

Application

Poser les panneaux en bord à bord serré et décaler les couches lors de l'application de la 2ème couche. Dans le cas des toits trapèzes, poser les panneaux avec le côté long en diagonale par rapport à la moulure. Entreposer les panneaux d'isolation dans un endroit sec et protéger de l'humidité. Les panneaux d'isolation pour toitures Knauf Insulation ne doivent pas être montés sur des toitures utilisées, par ex. des toits avec des espaces verts intensifs, des toits-terrasses ou sous des agrégats posés directement sur la structure du toit.

Programme de livraison

Épaisseur	mm	50	60	80	100	120	140	160	180	200
Longueur	mm	2000								
Largeur	mm	1200								

Conditionnement : grand format sur bases de laine de roche. Emballage : film étirable. La commercialisation se fait par des revendeurs spécialisés.

Caractéristiques techniques

Spécifications	Symboles	Description / Données					Unité	Norme
Comportement au feu	Euroclass	A1					–	EN 13501-1
Comportement en température, utilisation brève	–	jusqu'à 250					°C	–
Point de fusion de la laine de roche	–	> 1000					°C	DIN 4102
Masse volumique env.	ρ	160					kg/m ³	EN 1602
Chaleur spécifique	Cp	1030					J/(KgK)	EN 12524
Résistance à la traction perpendiculaire au plan du panneau TR	σ_{MT}	≥ 15					kPa	EN 1607
Contrainte en compression à 10 % de déformation CS(10)	σ_{10}	≥ 90					kPa	EN 826
Charge ponctuelle avec 5 mm de déformation	Fp	≥ 800					N	EN 12430
Stabilité dimensionnelle avec température définie	DS(70,-)	la norme est remplie					–	EN 1604
Stabilité dimensionnelle dans des conditions de température et d'humidité définies	DS(70, 90)	la norme est remplie					–	EN 1604
Absorption d'eau brève	WS	la norme est remplie					–	EN 1609
Absorption d'eau de longue durée	WL(P)	la norme est remplie					–	EN 12087
Dimensions limites pour l'épaisseur	T	T5					–	EN 823
Coefficient de résistance de diffusion de vapeur	μ	1					–	EN 12086
Valeur nominale de conductivité thermique	λ_D	0,039					W/mK	EN 13162
Épaisseur	d	50	60	80	100	120	mm	–
Valeur nominale de la résistance thermique	R _D	1,25	1,50	2,05	2,55	3,05	m ² K/W	EN 13162
Épaisseur	d	140	160	180	200	–	mm	–
Valeur nominale de la résistance thermique	R _D	3,55	4,10	4,60	5,10	–	m ² K/W	EN 13162

Fixation (protection contre la succion du vent)

Mécanique, par collage ou avec surcharge.

Les caractéristiques de cette fiche technique correspondent à l'état de nos connaissances et à nos expériences à l'heure actuelle. Les connaissances et l'expérience ne cessent d'évoluer. Veuillez à toujours utiliser la dernière édition de cette fiche technique. La description des applications du produit peut ne pas tenir compte de conditions spéciales et de la situation dans des cas particuliers. Vérifiez que nos produits sont adaptés à l'usage concret prévu.

Certificats



MARQUAGE CE

En apposant le marquage «CE», un fabricant de l'Union européenne déclare qu'un produit donné satisfait aux exigences applicables définies dans les normes d'harmonisation correspondantes et que cela a été prouvé par la procédure d'évaluation de la conformité appropriée. Le marquage CE garantit que les produits étiquetés peuvent être commercialisés sans restriction dans l'UE (ou l'EEE) et garantit au consommateur une protection uniforme dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Le marquage CE n'est pas une preuve de qualité ni un label de qualité.



LABEL DE QUALITÉ RAL

Les matériaux isolants Knauf Insulation portant le label de qualité RAL, convainquent par leurs excellentes propriétés de protection contre la chaleur, le son et les incendies. Ils sont inoffensifs pour la santé et conformes à la directive européenne 97/69 de la Commission européenne. La laine minérale est fabriquée d'après des matières premières durables et constitue un produit de qualité respectueux de l'environnement, économique et sans danger pour une large gamme d'applications.



CERTIFICAT EUCB

Tous les produits en laine minérale distribués par Knauf Insulation se composent de fibres non classées et sont certifiés par l'EUCB. EUCB (European Certification Board for Mineral Wool Products) est une initiative volontaire de l'industrie de la laine minérale. Il s'agit d'un organisme de certification indépendant qui veille à ce que les produits soient fabriqués à partir de fibres répondant aux critères de cancérogénicité selon la note Q de la directive européenne 97/69 / CE et du règlement (CE) 1272/2008.



CONFORMITÉ ECO-2

Le produit répond aux exigences les plus élevées d'eco-bau et de MINERGIE-ECO en ce qui concerne les aspects écologiques et sanitaires et reçoit la note eco-2. Convient parfaitement pour MINERGIE-Eco, priorité no2 selon Eco-CFC.



KEYMARK

KEYMARK est un label de qualité volontaire pour les produits en laine de verre et en laine de roche. Le label KEYMARK indique clairement qu'un matériau de construction en laine minérale est soumis à une surveillance externe et répond aux exigences les plus élevées. Toutes les propriétés déclarées sont régulièrement contrôlées selon des règles strictes. Le label KEYMARK est attribué par des instituts indépendants et accrédités pour le compte du CEN et de DIN CERTCO.



FM APPROVED

Le programme de test et de certification des produits de FM Ap-provals, l'unité commerciale de certification de l'assureur FM-Global, fournit aux maîtres d'ouvrage, aux investisseurs et aux planificateurs des conseils pour une sélection de produits et de systèmes capables de protéger avec fiabilité les biens et les personnes contre les forces de la nature et du feu.

Resulation notre système de reprise

Élimination de la laine de verre, de la laine de roche et du Tektalan de Knauf Insulation

Les matériaux isolants minéraux non biodégradables, tels que la laine de verre, la laine de roche et le Tektalan, doivent être éliminés de manière appropriée. Knauf Insulation propose un service de reprise des chutes de panneaux de laine de verre, de laine de roche et de Tektalan.

Exigences relatives au contenu des BigBags de Knauf Insulation

Recyclez vos déchets d'isolants avec Knauf Insulation : c'est rapide, simple et durable! Nous acceptons uniquement la laine de verre, la laine de roche et le Tektalan triés par type et conditionnés dans nos BigBags spécialement prévus à cet effet, avec des scellés visibles, exempts de contrecollage, de revêtement et de salissures.

Enlèvement gratuit en magasin spécialisé ou sur chantier

Dès que vous avez collecté 5 grands ou 10 petits BigBags, nous enlevons gratuitement le matériau soit chez le revendeur spécialisé, soit directement sur le chantier grâce à notre service d'enlèvement. Le prix d'achat des BigBags couvre les frais de reprise. L'enlèvement est assuré dans un délai d'une semaine ouvrable.

Reprise des palettes à usage unique

Restitution des palettes à usage unique Knauf

Knauf Insulation propose une solution durable pour la réutilisation des palettes à usage unique. Ces dernières sont directement collectées sur votre chantier, traitées et réintégrées dans le cycle d'utilisation. Ainsi, nous réduisons ensemble la consommation de bois, diminuons les émissions de CO² et minimisons les déchets.

Remarque

- **Quantité minimale** : Au moins **15 palettes** doivent être prêtes à être enlevées par lieu de chargement.
- **Empilage correct** : Les palettes doivent être correctement empilées et prêtes à être transportées.
- **Accès au chantier** : Un accès libre ainsi qu'un accès sans problème aux palettes stockées doivent être garantis.
- **Palettes acceptées** : Seules les **palettes à usage unique de Knauf Insulation** sont reprises (indépendamment de la technologie utilisée).
- **Critères d'exclusion** : Les **palettes défectueuses ou qui ne sont plus empilables, les palettes très sales ou souillées de peinture** ne sont pas reprises.

L'enlèvement des palettes est gratuit, mais doit faire l'objet d'un avis préalable et a lieu en général dans un délai d'une semaine ouvrable.

Pour cela, veuillez-vous adresser à :

Service clientèle Knauf Insulation T : +41 62 889 19 90 / Courriel : kundenservice-schweiz@knaufinsulation.com